

APPEL A PROJETS LABEL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE FRANCO ITALIENNE

1^{er} appel à projets 2019

L'Université Franco Italienne / Università Italo Francese (UFI/UIF) attribue son propre Label à des initiatives franco-italiennes de grand intérêt culturel et scientifique. Les activités demandant le Label UFI devront se dérouler entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019.

➤ Destinataires

Les structures suivantes peuvent présenter une demande de Label UFI/UIF :

- Etablissements d'enseignement supérieur
- Centres de recherche
- Ecoles doctorales
- Collèges doctoraux
- Réseaux universitaires, culturels, scientifiques, avec un support franco-italien et une envergure européenne ou euro-méditerranéenne
- Associations d'intérêts scientifiques et culturels

➤ Types d'activités soutenues

Le Label UFI/UIF soutient toutes les activités relevant des missions de l'Université Franco Italienne, définies dans l'accord cadre portant création de l'UFI/UIF et notamment :

- Séminaires, colloques, congrès, écoles d'été co-organisées entre les deux pays
- Manifestations culturelles franco-italiennes en relation avec le monde universitaire ou avec des sociétés scientifiques internationales
- Cursus universitaires spécifiquement franco-italiens et/ou intégrés dans des réseaux européens ou euro-méditerranéens
- Publications, revues franco-italiennes
- Traductions simultanées Français/Italien et vice versa
- Traduction dans les deux langues du matériel qui relève de la manifestation labellisée

➤ Critères d'attribution

Les manifestations faisant l'objet d'une demande de label UFI se dérouleront soit en France soit en Italie. Au cas où elles se dérouleraient dans un autre pays, il doit y avoir une participation active d'acteurs français et italiens.

Les projets financés dans le cadre d'autres appels à projets de l'UFI/UIF bénéficient automatiquement du Label UFI/UIF.

L'évaluation finale est remise au Conseil exécutif de l'UFI/UIF qui prendra en considération les critères suivants :

- Qualité scientifique du projet
- Organisation et faisabilité du projet :
 - Programme détaillé du projet scientifique
 - Collaboration réelle entre les institutions françaises et italiennes
 - Présence d'un comité scientifique et/ou d'organisation

- Présence de cofinancements
- Implication de doctorants ou de jeunes chercheurs
- Publication des actes (ou d'un volume directement issu du projet)

A qualité égale, l'évaluation privilégiera les projets présentant tout ou partie des caractéristiques suivantes :

- Aspects innovants en matière de pédagogie (par exemple la pédagogie active), dans tous les secteurs
- Prise en considération des questions liées à la diversité, l'interculturalité et des enjeux sociétaux contemporains
- Coopérations avec des pays du littoral méditerranéen
- Perspectives de débouchés sur des financements européens

Les projets déjà financés au cours des deux dernières années dans le cadre du programme Label scientifique UFI/UIF seront considérés comme éligibles uniquement au Label scientifique sans financement. Par exception les colloques périodiques pour lesquels il existe un cofinancement équilibré des deux côtés, français et italien, pourront être financés.

➤ **Modalités de financement**

Dans le cas où la demande de Label est accompagnée d'une demande de soutien financier, la somme maximale du financement est fixée à 2.000 euros par projet.

➤ **Engagements réciproques**

- Publication sur le site internet de l'Université Franco Italienne et diffusion de l'information par l'UFI/UIF
- Obligation pour les bénéficiaires de mentionner le soutien de l'UFI/UIF sur tous les documents, d'apposer le logo UFI/UIF, indiquer le site web de l'UFI/UIF, établir un lien avec ce site sur les documents disponibles sur le web
- Production d'un rapport final sur la manifestation ou la formation
- Transmission à l'UFI/UIF des informations sur le suivi des actions et des données disponibles

Les bénéficiaires s'engagent, durant au moins cinq ans, à transmettre des informations sur la réalisation et les éventuelles évolutions du projet et à répondre aux questions de l'UFI/UIF (l'évaluation des actions de mobilité, la mise à jour de la banque de données).

➤ **Modalités de présentation des demandes**

Pour accéder à la sélection, chaque projet devra être enregistré en ligne par le responsable de la candidature sur le site <https://www.universite-franco-italienne.org>. Les candidatures doivent être rédigées en français et en italien. Les candidatures qui ne seront pas correctement remplies ne seront pas évaluées.

**Calendrier du 1^{er} appel à projets 2019 pour les activités prévues entre
le 01/07/2019 et le 31/12/2019**

- Publication de l'appel à projets sur le site de l'UFI/UIF et ouverture de la procédure d'enregistrement en ligne : **29 janvier 2019**
- Date limite d'enregistrement en ligne de la candidature : **8 avril 2019 à 12h00 (midi - heure française)**
- Publication des résultats : **juin 2019**
- Période de déroulement des activités proposées : **du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019.**